



Le cardinal André Vingt-Trois remercie le président du DREE de son soutien aux valeurs morales traditionnelles au nom des chrétiens de France

Le 26 novembre 2012, le métropolite Hilarion de Volokolamsk avait adressé au cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris et président de la Conférence des évêques de France une lettre dans laquelle il exprimait sa préoccupation suite à l'annonce du projet de loi élaboré par le Parti socialiste au pouvoir en France sur la légalisation des mariages homosexuels. Il exprimait sa solidarité et son soutien au cardinal André Vingt-Trois dont la position ferme et intransigeante « représentait le point de vue véritablement chrétien sur cette question ».

Dans sa réponse adressé au Département des relations ecclésiastiques extérieures, le cardinal André Vingt-Trois exprime sa reconnaissance au métropolite Hilarion de Volokolamsk pour le soutien formulé au nom du Patriarcat de Moscou : « Nous essayons de faire prévaloir le bon sens et le respect de la création autant que nous le pouvons », écrit le cardinal André Vingt-Trois. Il témoigne également de ses sentiments fraternels et transmet ses respectueuses salutations à Sa Sainteté le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie.

D'après les informations des médias, les députés de l'Assemblée nationale française ont approuvé le projet de loi à la majorité des voix lors de la séance du 12 février. Ce projet légalise les mariages homosexuels dans le pays et permet à ces familles d'adopter des enfants. 329 députés de l'Assemblée nationale ont voté « pour », 229 se sont prononcés « contre ».